



Baccalauréat Professionnel « Services aux Personnes et aux Territoires »

Présentation

Le Baccalauréat professionnel propose une formation en 3 ans : Seconde - Première - Terminale professionnelle.

Durant ce parcours en 3 ans, les élèves passeront la certification intermédiaire BEPA Services Aux Personnes.

L'objectif est de former des salariés exerçant des activités de services de proximité à destination des populations, des services aux collectivités et aux entreprises des territoires ruraux.

L'examen comprend deux parties

- Contrôle en cours de formation (50%) : épreuves écrites, pratiques et orales durant les deux dernières années de formation.
- Epreuves terminales en fin de formation (50%).

Débouchés professionnels

Le titulaire du bac pro services aux personnes et aux territoires organise des services destinés à mettre en valeur les territoires ruraux : services à la personne, prestations liées aux transports, aux loisirs, aux activités culturelles et sportives, au tourisme...

En fonction des besoins qu'il a identifiés, il conçoit une offre de services adaptée aux populations rurales (en termes de consommation, de santé...). Il définit la prestation, évalue ses coûts, la met en œuvre et assure son évaluation.

Les bons résultats (mention au bac) et l'assiduité de l'élève faciliteront l'accès en BTS.

En cas de réussite à l'examen il est possible de poursuivre des études en passant des concours d'aide soignante, d'auxiliaire de puériculture, d'auxiliaire de vie, d'animateur ou d'éducateur spécialisé...

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement général Français - Histoire - Géographie Mathématiques - Informatique - Sciences physiques - Chimie - Biologie Langue Vivante (anglais) Education socioculturelle Education physique et sportive	50%
Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité Formation professionnelle Projets et activités pluridisciplinaires	50%
Une semaine de stage collectif « Education santé, développement durable » Un accompagnement personnalisé sur les 3 ans	
TOTAL HEBDOMADAIRE (horaires donnés à titre indicatif)	30h



FORMATION EN ENTREPRISE

Des Périodes de Formation en Milieu Professionnel à hauteur de **6 semaines** de découverte des métiers de la filière correspondant au diplôme préparé est programmé en classe de seconde ; suivront **14 semaines** sur les deux autres années de formation.

L'élève doit élaborer un dossier professionnel et il détaille notamment une tâche accomplie dans chaque entreprise. Les périodes de formation en entreprise et le dossier professionnel font l'objet d'une évaluation qui est prise en compte lors de la délivrance du diplôme.